



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

COMMISSION VIE DES CLUBS

PV n°4 : Réunion de secteur Poher/Presqu'île du 03/03/22

Présents pour la commission : Lydie Le Lay – Ilda Barata – Christian Scordia – Claude Huyet – Luc Tréguer – Max Gouès.

Membres du CD présents : Frédéric Raymond (Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives – FAFA Equipements) – Yves Sizun (Commission Départementale Sportive Seniors) – Alain Quéau (Commission Départementale Sportive Seniors) – Jean Le Viol (Commission Départementale Formation).

Clubs présents (seulement 3 sur 48 clubs invités) : Châteaulin FC (Stéphane Saint Jalme secrétaire général) – Stade Pleybennois (Benoît Coadour président et Alexis Goas vice-président) – GMH Plomodiern (Alain Jolec président et Claude Hascoët dirigeant).

Lieu de la réunion : Centre Juvénat à Châteaulin.

But de la réunion : Réunion avec les clubs du secteur Poher/Presqu'île.

Début de la réunion : 18 h 45.

Mot d'accueil du président de la commission qui déplore malheureusement la faible participation des clubs à cette réunion.

1^{ère} partie : présentation par Christian Scordia (réfèrent du secteur) du diaporama support et par Jean Le Viol du Plan Fédéral de Formation des Dirigeants.

Présentation par Frédéric Raymond du FAFA (Fond d'Aide au Football Amateur) : Son financement se fait par les droits télé, les matchs de l'équipe de France et la quote-part reversée par les clubs pro. Pour le chapitre Equipements, l'enveloppe nationale s'élève à 10 M€, 600 K€ pour la Ligue et 148 K€ pour le district 29.

Les demandes initiées par les clubs ou les collectivités peuvent concernées :

- les bâtiments (club house, mise en conformité des locaux et vestiaires,...)
- l'éclairage,
- un terrain de grands jeux,
- un terrain à effectif réduit (foot 5 palissade pour un coût entre 90 et 100 K€ dont 30 K€ de subvention FAFA, Beach soccer et futsal extérieur)
- une sécurisation pour un classement fédéral,
- un projet innovant tel que des panneaux solaires, des systèmes de chauffage éco responsables, ...

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Dans le district 29 il y a 696 installations classées dont 42 terrains synthétiques.

Présentation par Luc Tréguer de l'ANS (ex CNDS) - Agence National du Sport : les demandes de subvention traitent des projets tels que la diversification de l'offre de pratique, le rôle éducatif, social et solidaire du football et la structuration d'un club. Un Webinaire sur le sujet est programmé le 7 mars de 18 h 00 à 19 h 00. Les demandes devront être faites pour fin mai.

2^{ème} partie : échanges, débat, questions.

Question n°1 : Il manque les coordonnées de trop de correspondant et/ou de président de clubs sur le site du district - onglet clubs (décision CNIL). Il serait intéressant qu'une communication soit effectuée de façon récurrente sur le site pour inciter les clubs à renseigner au moins ces coordonnées.

Question n°2 : L'utilisation du site du district n'est pas toujours aisée et il est souvent difficile de rechercher un document. La commission vie des clubs proposera une action pour tenter de le rendre plus intuitif.

Question n°3 : Pour l'édition par les clubs des feuilles de matchs U11 et U13, il faudrait supprimer dans la base de données les phases de compétition précédentes pour accéder plus facilement à la feuille de match recherchée.

Question n°4 : Des éducateurs de club démarchent auprès d'autres clubs des joueurs au bénéfice de leur club et ceci parfois de leur propre initiative sans l'aval de leur propre club. Les « petits » clubs se trouvent ainsi pillés. Ne faut-il pas faire des rappels d'éthique et de bonne conduite à ces éducateurs ?

Question n°5 : Revoir éventuellement le nombre de mutés en jeunes de U13 à U19 afin de réduire les mutations : passage de 4 à 2 mutés ?

Question n°6 : Il faudrait rendre obligatoire pour une durée à déterminer la fidélisation à son club d'un arbitre formé par ce même club.

Fin de la réunion : 20 h 30.

Prochaine réunion : Secteur du LEON à une date à définir.

Le secrétaire de la commission

Max Gouès

Le président de la commission

Luc Tréguer

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr